

Droit de vote et démocratie

Par **titiluckytom**, le **24/09/2015** à **16:53**

bonjour a tous je viens d'avoir ce sujet , et je ne sais quoi mettre comme problématique ...
j'avais pensé : le droit de vote et la démocratie sont ils liées ?

mais du cout je ne trouve pas de plan ...
quelqu'un pourrais me venir en aide
merci d'avance

Par **Emillac**, le **24/09/2015** à **16:57**

Bonjour,
Qu'est-ce qu'une démocratie ?
[smile17]
PS : faites attention à votre "orthographe"...

Par **Emillac**, le **25/09/2015** à **13:28**

Bonjour,
Et comment s'exprime, démocratiquement, "la voix du peuple" ?
Par des manifs de protestation ?
[smile25]

Par **Etudiante062**, le **25/09/2015** à **15:10**

Ells'exeprieme par le droit de vote et par d'autres voies quand le droit de vote ne suffit pas .
Mais le problème c'est que le sujet est super vaste . Je sais pas sur quel angle l'aborder . Je
pensais faire un plan thématique mais aussi historique comment progressivement le droit de
vote s'est il inscrit dans la démocratie ?

Par **Emillac**, le **25/09/2015** à **16:08**

Bonjour,

Oui. Et encore, faudrait-il parler de la différence entre démocratie directe (comme en Suisse) et démocratie indirecte par représentation (comme en France).

Dans un cas, c'est le peuple qui vote directement (quatre fois par an) pour des sujets aussi divers que la construction des minarets, le sens de circulation de la rue de Genève à Versoix ou la date du jour férié du Jeûne fédéral.

Ces votes ont force de loi et applicables dès le lendemain du vote.

Dans l'autre cas, on vote (seulement) pour M. Tartempion (député ou maire) et c'est lui (ou son Conseil municipal) qui votera, à votre place, parce qu'il est votre représentant élu, pour *"la construction des minarets, le sens de circulation de la rue de Genève à Versoix ou la date du jour férié du Jeûne fédéral"* (ou leurs équivalents en France).

Votre élu est (sauf exception, du genre massage des pieds des employées de la mairie...) indéboulonnable jusqu'aux prochaines élections.

Par **Etudiante062**, le **25/09/2015** à **18:39**

Merci